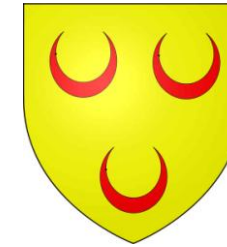


Viens vivre un mois



www.animation-nord.ifac.asso.fr

ACCUEIL DE LOISIRS RUMILLY

Été

Du 10 Juillet au 04 Août 2017



tn_group5_c fotosearch.com

Accueil de loisirs

Ruelle de la Motte

59281 RUMILLY ENCIS

09/67/02/05/99

IFAC Établissement Nord

20 Mail Saint Martin

59400 CAMBRAI



D'amusement et de plaisir à l'accueil de loisirs de Rumilly



INFOS

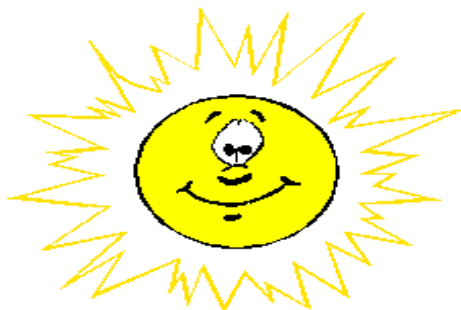
Les actions

L'accueil de loisirs mettra l'accent sur l'apprentissage de la vie en collectivité, l'imagination et la créativité.

Les enfants vivront un mois magique sur le thème :

Pendant 19 jours, des activités variées seront proposées en lien avec le thème et les objectifs pédagogiques :

- Favoriser l'entraide, l'esprit d'équipe et de solidarité pour vivre harmonieusement en collectivité
 - Développer l'imagination et la créativité
 - Favoriser le respect dans sa globalité et sensibiliser sur l'éco-citoyenneté.
- Création de décor et de costumes
 - Chants, danses
 - Activités manuelles
 - Activités physiques et sportives
 - Activités exceptionnelles
 - Grands jeux dans Rumilly
 - Présentation aux familles d'un spectacle
 - Mini Camping sur le site de l'accueil de loisirs



INFOS PRATIQUES

Horaires

L'accueil de loisirs se déroulera du **lundi 10 Juillet au vendredi 04 Août 2017.**

Il est ouvert du lundi au vendredi.

- 9h00 à 12h00
- 14h00 à 17h00

Un service de restauration sera mis en place le midi pour ceux qui le souhaitent.

Prix du repas : 3,60€

Tarifs

Application des tarifs par enfant :

Quotient > 369 € : 7,50€/semaine

370 à 499€ = 8,00€/semaine

500 à 700€ = 10,00€/semaine

701 à 1000€ = 20,00€/semaine

+ de 1000€ = 25,00€/semaine

Les règlements des repas peuvent se faire dès l'inscription de votre enfant ou selon votre choix à chaque fin de semaine

Attention : Les derniers règlements de cantine se feront le lundi 31 juillet dernier délai.

Conditions d'inscription

Pour inscrire votre enfant à l'accueil de loisirs, il vous suffit de retirer un dossier (4 parties à renseigner, un coupon d'inscription cantine et le règlement Intérieur) à l'accueil périscolaire auprès de la directrice ou à l'école dans la salle informatique ou en mairie
Pièces à joindre au dossier :

- Une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire de l'année en cours
- Un certificat médical précisant que votre enfant est apte aux activités physiques et sportives et qu'il est à jour de ses vaccins
- La copie de l'attestation CAF indiquant votre quotient familial
- Le règlement de l'inscription

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 ans jusqu'à 12 ans.

Les enfants qui n'ont pas encore fêté leur 13^{ème} anniversaire sont les bienvenues.

Toute inscription à la cantine non prévue, devra être effectuée auprès de la directrice la veille avant 11h00 pour le lendemain.

Attention : L'inscription de votre enfant ne sera enregistrée et validée, uniquement à réception du dossier rempli, signé avec tous les documents demandés, dans les délais

Lieu d'inscription

Les inscriptions s'établissent à l'accueil périscolaire auprès de Melle LEFEBVRE aux heures d'ouverture de la structure du **22 mai jusqu'au 23 juin 2017.** **Merci de respecter ces dates dans un souci d'organisation**



Merci de votre compréhension.
Mr Delsarte Alexandre



REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Chers parents,

Vous trouverez ci-dessous les points importants du règlement intérieur de la structure. Ce règlement a pour objectif de favoriser le bon déroulement du centre et que chaque enfant puisse s'y épanouir.

Les règles sont simples et établies par vos enfants et leurs animateurs lors du 1^{er} jour de fonctionnement :

- Écouter les consignes
- Respecter ses camarades, l'équipe d'animation et toutes personnes intervenantes (langage inapproprié, rejets, violences physiques et verbales ne sont pas tolérées)
- Respecter les locaux, l'environnement extérieur
- Respecter les activités des camarades

Il y a 2 types de sanctions :

- **Les sanctions positives sont attribuées dès lors où l'enfant fait une bonne action :**
 - Valorisation
 - Reconnaissance
- **Les sanctions négatives sont émises dès lors où l'enfant n'a pas respecté les règles de la vie en collectivité. Elles sont classées par ordre de gravité et si les manquements au respect des règles sont répétés :**
 - La sanction référence (excuses)
 - La réparation
 - La privation (suspension de l'activité, le temps que l'enfant comprenne son erreur)
 - La privation d'une activité sur la structure
 - La privation d'une activité extérieure et entretien avec les familles
 - Exclusion d'une journée
 - Renvoi définitif

= > Les enfants peuvent s'ils le souhaitent venir sur la structure avec des objets personnels mais la structure se décharge de toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de casse. Les objets personnels ne pourront pas être utilisés lors des activités, leur utilisation sera tolérée pendant les temps libres.

Le directeur ,
Alexandre Delsarte

Signature de l'enfant

Signature des parents

ACCUEIL DE LOISIRS DE RUMILLY EN CIS

JUILLET 2017

Viens vivre un mois de vacances, de loisirs et de détente !!!



Prolongation des inscriptions de l'ALSH de Rumilly en Cis jusqu'au vendredi 23 juin 2017 !!!(renseignements au 06/43/52/26/44)

NOUVEAU DIRECTEUR: ALEXANDRE DELSARTE

semaine 1 (du lundi 10 au jeudi 13 juillet 2017)



*Le Parc des Etangs
des Sources*

Pour les 3/8 ans sortie à Galaxy kids le mercredi 12 juillet en après-midi

Pour les 9/11 ans sortie à Masnières <<Lazer wood >> à l'étang des sources en matinée le 12 juillet

Jeudi 13 juillet au soir <<Défilé dans le village, avec lampions, déguisements>> en participation avec l'harmonie municipale

semaine 2 (du Lundi 17 au vendredi 21 juillet):

Pour tout l'accueil de loisirs sortie à la Bull de Saint-quentin le 18 juillet toute la journée



<<matinée : patinoire, après-midi : Piscine >>

(pique-nique à prévoir !!!sauf pour ceux qui ont commandé au service de restauration<<SOBRIE>>)

semaine 3 (du Lundi 24 au vendredi 28 juillet):



Pour tout l'accueil de loisirs, sortie au parc Saint-paul le 26 juillet en journée (pique-nique à prévoir !!!sauf pour ceux qui ont commandé au service de restauration<<SOBRIE >>)

Vendredi 28 juillet : fête de l'accueil de loisirs en soirée à la salle des sports

semaine 4(du lundi 31 juillet au vendredi 4 août) :

Mardi 1 août à partir de 19H camping sur l'accueil de loisirs en soirée (barbecue, veillée, nuitée) tout est pris en charge par l'accueil de loisirs pour la restauration !!!



le mercredi 2 août : réveil échelonné, journée récréative, pique-nique pris en charge par l'accueil de loisirs
Après-midi : sortie base de loisirs de Caudry, structures gonflables !!!